

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

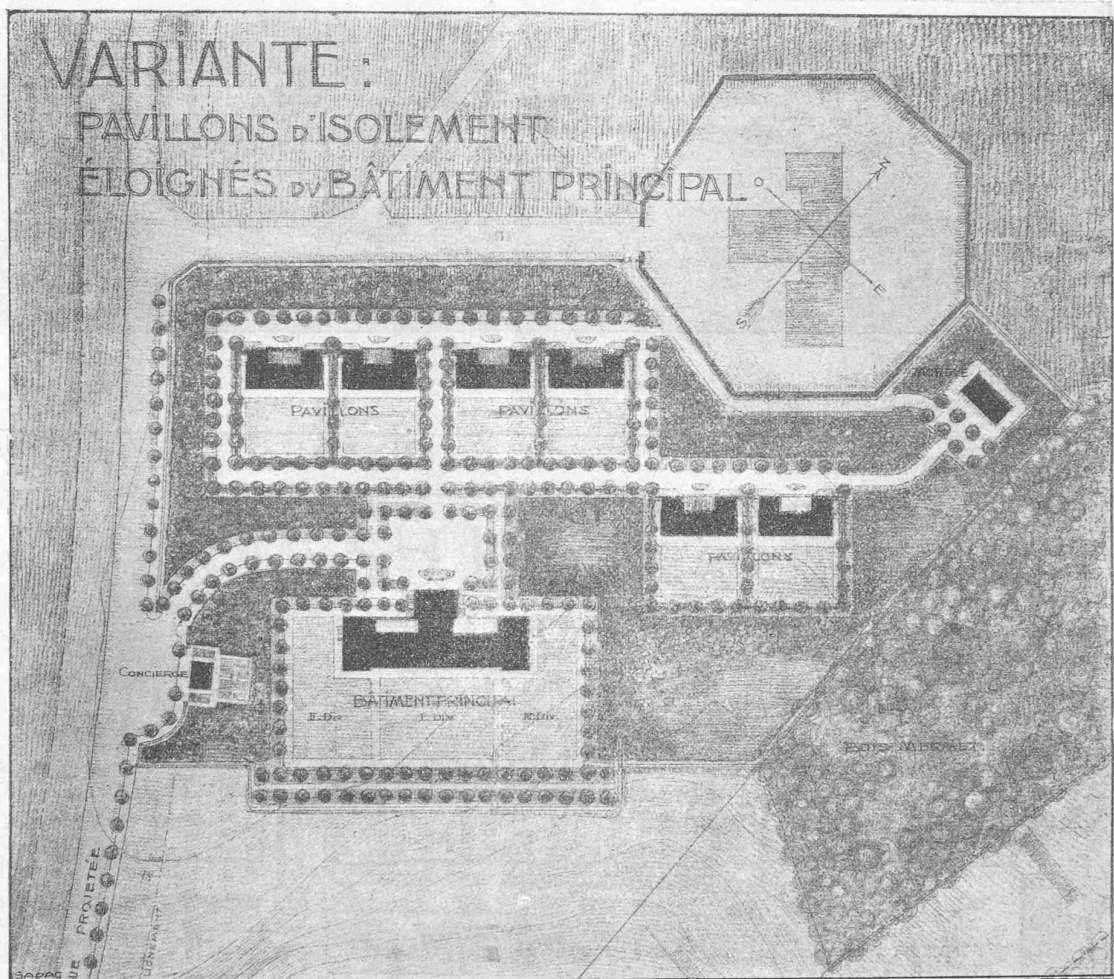
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UNE INFIRMERIE D'ISOLEMENT, A LAUSANNE



Plan de situation (variante). — Echelle 1 : 2000.

1^{er} prix : projet de MM. Schnell & Thévenaz, architectes, à Lausanne.**Ecole des Beaux-Arts de Genève.**

M. Henri Baudin a ouvert, jeudi 18 septembre courant, son cours d'architecture par *Quelques considérations sur l'enseignement de l'Architecture*, conférence que nous publierons prochainement in extenso.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Comme suite à l'annonce parue à la page 190 de notre dernier numéro, il y a lieu de faire remarquer que les nouvelles normes N^{os} 102/103 a et N^o 107 renferment les élévations des tarifs d'honoraires des architectes et des ingénieurs adoptés par l'assemblée des délégués. En outre, pour le calcul des honoraires d'après le coût de la construction, des tables ont été établies, pour les quatre classes de constructions, qui fournissent le « pour cent » d'honoraires des travaux partiels, jusqu'à 500 000 fr. Il est recommandé d'annexer ces tableaux aux actes, lors de la prise en charge des travaux. Ces tableaux, ainsi que les autres imprimés sont en vente au *Secrétariat de la Société*, Tiefenhöfe, 11, à Zurich.

CARNET DES CONCOURS**Concours de l'Association coopérative
« La Maison Ouvrière », Lausanne.**

Les prix suivants ont été décernés aux architectes.
1^{er} prix, 1600 fr. à M. René Bonnard, à Lausanne; 2^e prix, 1200 fr., à MM. Brugger & Trivelli, à Lausanne; 3^e prix, 700 fr., à M. Georges Mercier, à Lausanne.

Concours pour les cimetières de villages,

institué par le Comité d'organisation de l'Exposition d'art funéraire.

Il n'a pas été décerné de premier prix.
2^e prix, à M. P. Zumbrennen, Bellevaux, Lausanne; 3^e prix, à M. F. Echenard, La Chablière, Lausanne; 4^e prix, à M. C. P. Serex, à Morges; 5^e prix, à M. W. Herzog, Lausanne; 6^e prix, sans nom.

Le Jury a également mentionné deux projets.
Les projets sont visibles à l'Exposition d'art funéraire à Mon Repos.

CARNET DES CONCOURS

(Suite)

Concours pour l'établissement d'un plan d'aménagement et d'extension de Paris.

Pour l'établissement d'un tel plan, la ville de Paris a ouvert le 1^{er} août un concours public qui doit être clos le 31 janvier 1920.

Les conditions détaillées de cette épreuve seront remises aux concurrents à la Préfecture de la Seine.

Les concurrents doivent être Français, ou ressortissants d'une puissance faisant partie de la Société des Nations.

En vue de l'extension de Paris, le Département de la Seine a déjà acquis les domaines suivants :

Plessis-Robinson, 64 hectares; Malabry, 54 hectares; Su-

resne et Rueil, 30 hectares; Champigny, 12 hectares; Stains, 25 hectares.

En vue de faciliter l'accession du concours, celui-ci est divisé en quatre sections :

Section I. Réservée aux projets comportant dans leur intégralité les plans et programmes d'ensemble, s'appliquant à toute l'agglomération parisienne.

Section II. Réservée aux projets s'appliquant à l'aménagement et à l'embellissement intérieur de Paris.

Section III. Réservée aux projets concernant exclusivement l'aménagement des terrains de l'enceinte fortifiée déclassée.

Section IV. Réservée à des projets partiels s'appliquant à une partie quelconque de Paris, etc.

Le Jury, dont le Préfet de la Seine est président, dispose de 145 000 francs, à répartir pour des prix de 3000 à 30 000 francs entre les concurrents.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Frauenfeld	Banq. cantonale thurgovienne.	31 octobre 1919	Fr. 9000 800 achat	Architectes thurgoviens établis dans le canton de Thurgovie avant le 1 ^{er} janvier 1917.
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Bâle	Maison du Peuple	15 nov. 1919	13 000 et 1000 pour achats	Architectes bâlois.
Lausanne	Société de Banque suisse	1 ^{er} déc. 1919	25 000 et 5000 pour achats	Architectes suisses.
Zoug	Maisons ouvrières	1 ^{er} déc. 1919	20 000	Architectes suisses ou étrangers habitant la Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1918.
Flawil	Ecole d'agriculture	—	—	Architectes saint-gallois.

Soudure autogène

« MARQUE CARBA »

Appareils et Robinetterie

*Installations complètes - Chalumeaux à souder - Chalumeaux à découper
Pens à souder - Brûleurs Bunsen
Brûleurs pour usages techniques à gaz d'éclairage et à acétylène, avec air ou acide carbonique comprimés - Matériaux d'apport de soudure.*

Lampes et lanternes à acétylène, pour automobiles, canots-automobiles, motocyclettes, etc.

Prière de demander catalogue.



*Mano-Détendeurs - Valves à cylindres
Générateurs à acétylène - Masse épuratrice - Appareils à dégraisser les moteurs - Appareils à remplir les pneus d'air comprimé - Appareils d'inhalation à l'oxygène.*

Appareils d'éclairage « Carba », à acétylène dissous pour automobiles, canots-automobiles, motocyclettes, etc.

Prière de demander catalogue.

LA CARBONIQUE SUISSE S. A. - BERNE

**W. BAUMANN
HORGEN
SUISSE**
Maison fondée en 1860



**Volets à rouleaux. Stores à lames prismatiques
Volets à panneaux. Paravents**

Offres d'exploitation de Brevets d'invention

E. IMER-SCHNEIDER

INGÉNIEUR CONSEIL GENEVE

Les propriétaires des brevets suisses suivants désirent entrer en relations avec des fabricants suisses, en vue de la fabrication des articles brevetés et seraient disposés à céder des licences d'exploitation ou à vendre leurs brevets :

N° 75186 du 5 septembre 1916, **William Marriott**, ingénieur, pour : « Armature métallique pour la construction de pièces en béton ».

N° 49295 du 5 octobre 1909, **A. Calichopoulos**, pour : « dispositif de visée ».

N° 62185 du 26 octobre 1912, **Bedford & Erdmann**, pour : « procédé pour la production de l'oxyde de nickel sous forme volumineuse, spécialement pour les réactions catalytiques ».

Prière d'adresser les offres ou propositions à **M. E. Imer-Schneider** ingénieur-conseil, 8, Boul. James Fazy, à Genève, qui les transmettra à qui de droit.